

# Pétition pour un DÉBAT PUBLIC sur le démantèlement des installations nucléaires et le devenir de leurs déchets radioactifs !

Il existe 121 installations nucléaires en France, imposées aux Français sans aucune consultation démocratique. 14 d'entre elles sont arrêtées. Se pose aujourd'hui la question de leur démantèlement et du devenir de leurs déchets radioactifs.

Les autorités tentent d'occulter cette question en morcelant les dossiers enquête par enquête. Le 6 juin 2007, le Réseau "Sortir du nucléaire" a obtenu gain de cause devant le Conseil d'Etat, qui a annulé le décret autorisant le démantèlement de la centrale de Brennilis, aucun débat public n'ayant eu lieu. A plusieurs reprises, **le Réseau "Sortir du nucléaire" a demandé aux ministres concernés l'ouverture d'un débat public sur la question globale du démantèlement des installations nucléaires et du devenir de leurs déchets**, conformément aux directives européennes en vigueur.

Pourquoi engager précipitamment les opérations de démantèlement, alors **que les travailleurs seront beaucoup plus exposés à la radioactivité** et qu'il n'existe à ce jour aucune installation pour le stockage des déchets les plus radioactifs ?

Au sortir du Grenelle de l'environnement, Nicolas Sarkozy a pris l'engagement de ne pas créer de nouveau site nucléaire. En contradiction avec cette promesse, les autorités cherchent pourtant à créer un nouveau site d'enfouissement dans l'Est de la France pour accueillir les déchets issus du démantèlement. Les populations locales refusent avec raison que leur territoire subisse pendant des millénaires les rejets de radioactivité d'une poubelle nucléaire.

Le bilan catastrophique du site d'enfouissement allemand d'Asse II et le coup d'arrêt porté au projet de Yucca Mountain (Etats-Unis) par le président Obama montrent que l'expérience de Bure (Meuse) doit être arrêtée, et **l'option de l'enfouissement des déchets radioactifs doit être définitivement proscrite**.

De même, il n'est pas acceptable que soit créé, sur le site du Bugey (Rhône), un site d'entreposage provisoire des déchets les plus radioactifs issus du démantèlement. Cette option augmenterait le nombre de transports de déchets hautement radioactifs et dangereux à travers toute la France.

**Il faut examiner et débattre la possibilité du stockage des déchets radioactifs sur les sites mêmes où ils ont été produits.** Chacun des sites de stockage déjà existants (Morvilliers, Soulaïnes, Cadarache, La Hague...) doit être reconsidéré.

Il est impossible de confiner les déchets radioactifs pendant des millénaires, et le danger qu'ils représentent est avéré. Se pose ainsi la question d'arrêter d'en produire.

**Je demande l'ouverture d'un débat public contradictoire, équitable envers toutes les parties prenantes, honnête et non truqué, sur le démantèlement des installations nucléaires et le devenir de leurs déchets radioactifs. Tout chantier en cours visant à démanteler une installation nucléaire doit être stoppé tant que ce débat public n'aura pas eu lieu.**

NOM et prénom	Adresse postale	Signature

